

APPEL D'OFFRE

BOURSE A LA MOBILITE INTERNATIONALE

ANNEE 2021 – 2022

Le GCS G4 propose de participer au financement d'une mobilité internationale pour quatre candidats de l'inter région au maximum pour l'année 2021/2022.

Cette bourse, d'un montant de 30 000 euros, viendra utilement compléter d'autres financements au choix du candidat. Cette bourse est accordée dans le cadre d'un **soutien d'une première mobilité de 1 an ; la prolongation, au-delà d'une année de mobilité, ne pourra faire l'objet de ce financement.**

Les candidats doivent rendre leur dossier pour le **26 mai 2021 à 12h** au plus tard.

Le départ doit être effectif au plus tard au mois de janvier 2022. En fonction des évolutions liées à la crise épidémique, un assouplissement de cette exigence pourra être apporté au cas par cas.

Les candidats doivent répondre aux critères suivants :

- Thèse d'université obtenue ou en cours ;
- Docteur en médecine ou pharmacie ayant validé l'ensemble de son DES ;
- Etre en position statutaire ou non ;
- La mobilité internationale doit être assortie d'un projet de recherche, au sein d'une équipe reconnue ;
- Le soutien local au sein d'une structure hospitalo-universitaire doit être démontré ;
- La perspective de nomination sur un poste de PU-PH au sein de l'inter région doit être illustrée à travers le soutien de la discipline et de l'Institution.

En cas de questions concernant les critères ci-dessus ou concernant le dossier, vous pouvez contacter sur chaque site les personnes suivantes :

Amiens : M. SCHMIT à Schmit.Jean-Luc@chu-amiens.fr

Caen : M. DREZET et Mme INDART MARCHAND à drezet-a@chu-caen.fr et indartmarchand-a@chu-caen.fr

Lille : M. DEPLANQUE à dominique.deplanque@chru-lille.fr

Rouen : M. SAVOYE à guillaume.savoye@chu-rouen.fr